

inutile de La prier de le choisir plutôt dans cette maison que dans toute autre. L'esprit de ménagement et de douceur que l'on remarque ordinairement dans ceux qui sont élevés dans cette maison les rend plus propres que d'autres à ce diocèse. . . »

La demande du Prélat n'eut pas de suite : on savait, à la cour, que M^{gr} de Laval, qui vivait encore à cette époque, le suppléait, en son absence ¹; et d'ailleurs ce n'est pas précisément un coadjuteur qu'on voulait lui donner, mais un successeur : on voulait absolument lui faire résigner son siège.

M^{gr} de Saint-Vallier, sorti de captivité et rentré en France, ne tarda pas de constater cette disposition de la cour à son égard; et nous savons avec quelle fermeté et quel courage, avec quelle force de caractère ² il sut déjouer

1. Il le suppléait pour les fonctions épiscopales, lorsqu'il en était requis par les administrateurs du diocèse. Mais peut-on dire, comme l'écrivit l'auteur des *Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII^e siècle* (t. I, p. 93), que c'est lui qui « administrait le diocèse? » « Mgr de Laval, pendant l'absence de l'évêque, dit-il, administra le diocèse de Québec, près de huit années, jusqu'à sa mort. » Mais il n'était pas même grand vicaire de Mgr de Saint-Vallier! . . . Les grands vicaires, les administrateurs du diocèse, c'étaient MM. de Maizerets et Glandelet, à Québec, M. de Belmont, supérieur de Saint-Sulpice à Montréal.

Rappelons ici à l'auteur que nous venons de citer ce que nous avons écrit à ce sujet dans notre *Vie de Mgr de Laval* (t. II, p. 505) : nous croyons y avoir mis les choses au point :

« Avant de quitter le Canada (1700), il (Mgr de Saint-Vallier) avait confié l'administration de son diocèse à MM. de Maizerets et Glandelet. L'ancien évêque fut leur conseiller naturel; et c'est alors surtout que l'on comprit la grande faveur que la divine Providence avait ménagée à l'Église du Canada, en lui conservant ce Prélat si digne, si saint et si dévoué, pour la consoler de l'absence de son premier Pasteur, et lui rendre son veuvage moins cruel. »

2. L'auteur des *Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII^e siècle* dit quelque part (t. I, p. 151), en parlant de Mgr de Saint-Vallier, que « le caractère n'était pas à la hauteur de sa piété et de son dévouement. » Le savant écrivain n'entend évidemment pas le mot « caractère » de la même manière que nous; mais pour nous qui prenons ce mot dans son sens ordinaire, généralement reconnu, à savoir « la fermeté de la volonté et le courage » (Larousse), quel homme montra jamais plus de caractère que Mgr de Saint-Vallier dans les diverses circonstances de sa vie si accidentée, et spécialement dans celles où on le vit résister avec tant